



ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION PARAMÉDICALE

LIVRET D'ACCUEIL
DE L'APPRENANT
2024

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

LA
FORMATION

www.chu-lyon.fr

1 Contenu du document

1.1 Préambule

Les premiers moments de l'entrée en formation constituent une période d'adaptation qui est peut-être favorisée par la mise en place d'un dispositif d'accueil et d'intégration générant sécurité et sentiment d'appartenance. Ce livret d'accueil vise à vous informer sur les éléments clés de votre école/institut/centre de formation. Il constitue un document de référence et de première intention vous permettant de disposer de repères essentiels pour vous accompagner dans le cadre de votre projet de formation.

L'ensemble des équipes de direction, pédagogiques, administratives et logistiques du personnel restent à votre écoute pour toute question relative aux conditions et déroulement de votre formation que nous vous souhaitons épanouissante et enrichissante.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos locaux et un déroulement optimum de votre formation !

1.2 Présentation Structure d'adossement – HCL

Les Hospices Civils de Lyon (HCL), deuxième centre hospitalo-universitaire français, représentent un acteur incontournable dans les missions de prévention, de soin, de formation et de recherche qui sont le cœur de leurs activités.

Les orientations stratégiques des HCL visent notamment à :

- Mettre en œuvre les accords du Ségur de la Santé en particulier sur le volet des ressources humaines (RH),
- Déployer le plan de relance gouvernemental,
- S'investir dans les évolutions de l'offre de soins suite aux crises sanitaires et RH impliquant une forte synergie des instituts de formation et les établissements de santé,
- Dynamiser la stratégie de rayonnement territorial et de digitalisation,
- Développer les actions de prévention, de promotion de la santé et d'amélioration de la pertinence des soins.

En regard de ces orientations et du contexte national et régional de pénurie de professionnels, les HCL investissent dans la formation des métiers du soin.

En effet, au-delà de ses missions de santé, les HCL gèrent 10 écoles et instituts répartis sur 2 sites au centre et au sud de la ville permettant une proximité des groupements hospitaliers. Ces écoles et instituts constituent une filière directe de recrutement et une valorisation de la transmission des pratiques.

Par ailleurs, dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire commun avec le centre hospitalier du Vinatier, les HCL participent activement à la formation des cadres de santé IFCSTL (Institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais). Ils assurent également la gestion financière et administrative de l'école de sages-femmes, intégrée désormais à l'Université Lyon 1.

Les écoles et instituts de formation des HCL comptent ainsi parmi les instituts importants du territoire, ce qui leur confère une position de leadership auprès des gouvernances nationales et régionales.

En effet, huit formations professionnelles en santé sont représentées délivrant chaque année plus de 600 diplômes d'Etat et bénéficiant toutes de la certification QUALIOPI.

Les multiples implications à l'échelon régional et universitaire des HCL démontrent leur rôle prépondérant dans la formation des professionnels de santé.

Pour coordonner et impulser une culture interprofessionnelle transversale, les HCL ont créé un département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle piloté par une Directrice des soins coordonnatrice générale des instituts. Cette coordination générale des instituts, par son positionnement stratégique au sein des HCL lui permet d'être partie prenante dans la formation des infirmiers de pratiques avancées (IPA), en assurant avec l'université Lyon 1 la co-coordination pédagogique du diplôme d'état et du grade master.

1.3 Les sites

Forts de 200 ans d'histoire médicale, les HCL, ce sont 13 hôpitaux publics d'excellence réunissant toutes les disciplines médicales et chirurgicales. En leur qualité de centre hospitalo-universitaire et d'hôpital du service public, les Hospices Civils de Lyon ont pour mission fondamentale d'assurer un accès aux soins à tous les patients, sans discrimination et pour toutes les pathologies, 7 jours/7, 24 heures/24, 365 jours par an.

Nous formons ensemble une communauté de 23 000 femmes et hommes, soignants et non soignants.

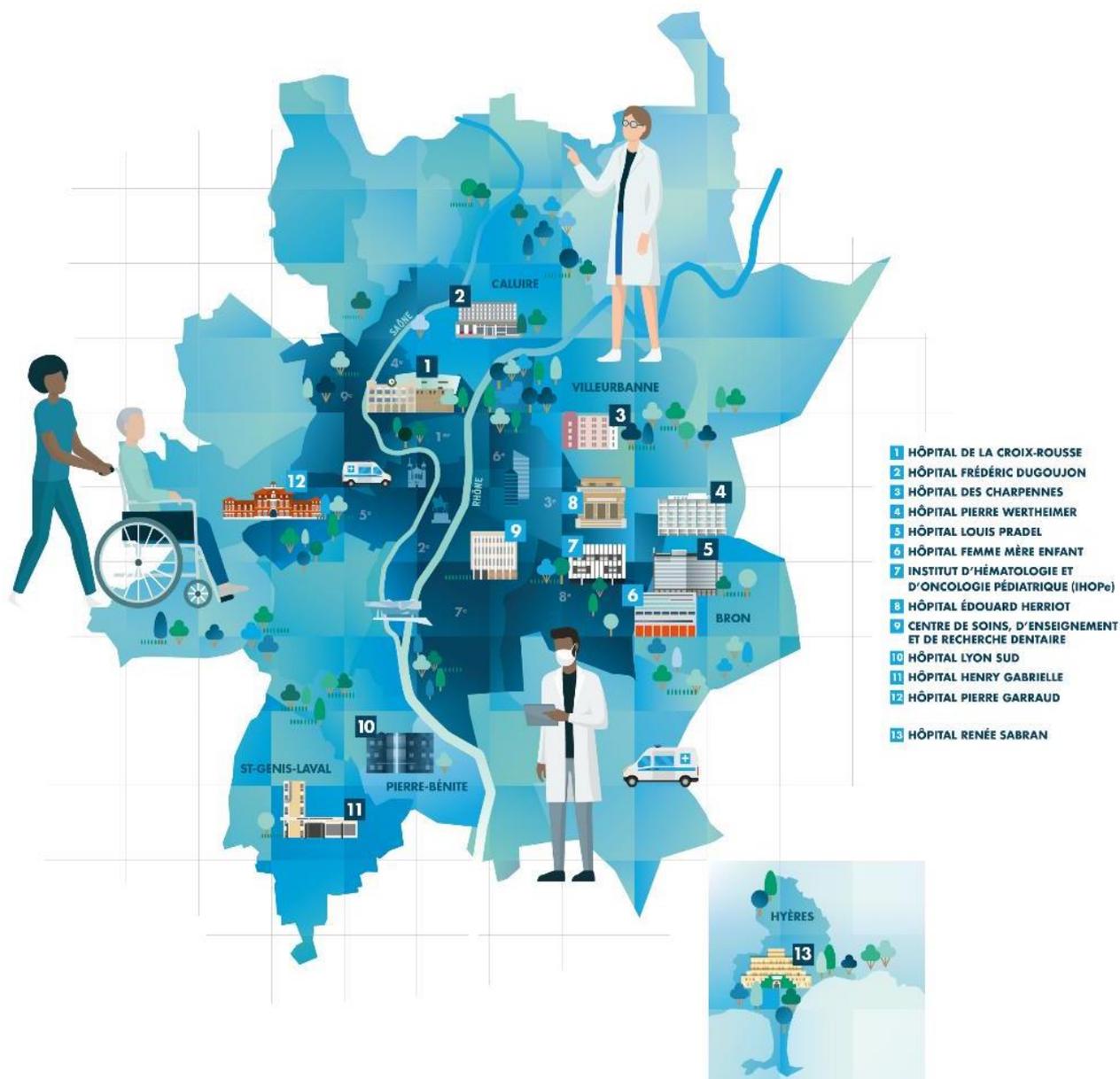
La recherche est un axe stratégique pour les Hospices Civils de Lyon. Le CHU rassemble les expertises et équipements nécessaires à la mise en œuvre d'une recherche d'excellence et interdisciplinaire, conduite en

collaboration étroite avec leurs partenaires institutionnels et privés. Il contribue ainsi chaque jour à l'innovation et aux avancées médicales et thérapeutiques, au bénéfice des patients.

L'adossement aux HCL offre aux étudiants et élèves un large potentiel de stages, une grande variété de secteurs et d'expertises professionnelles par :

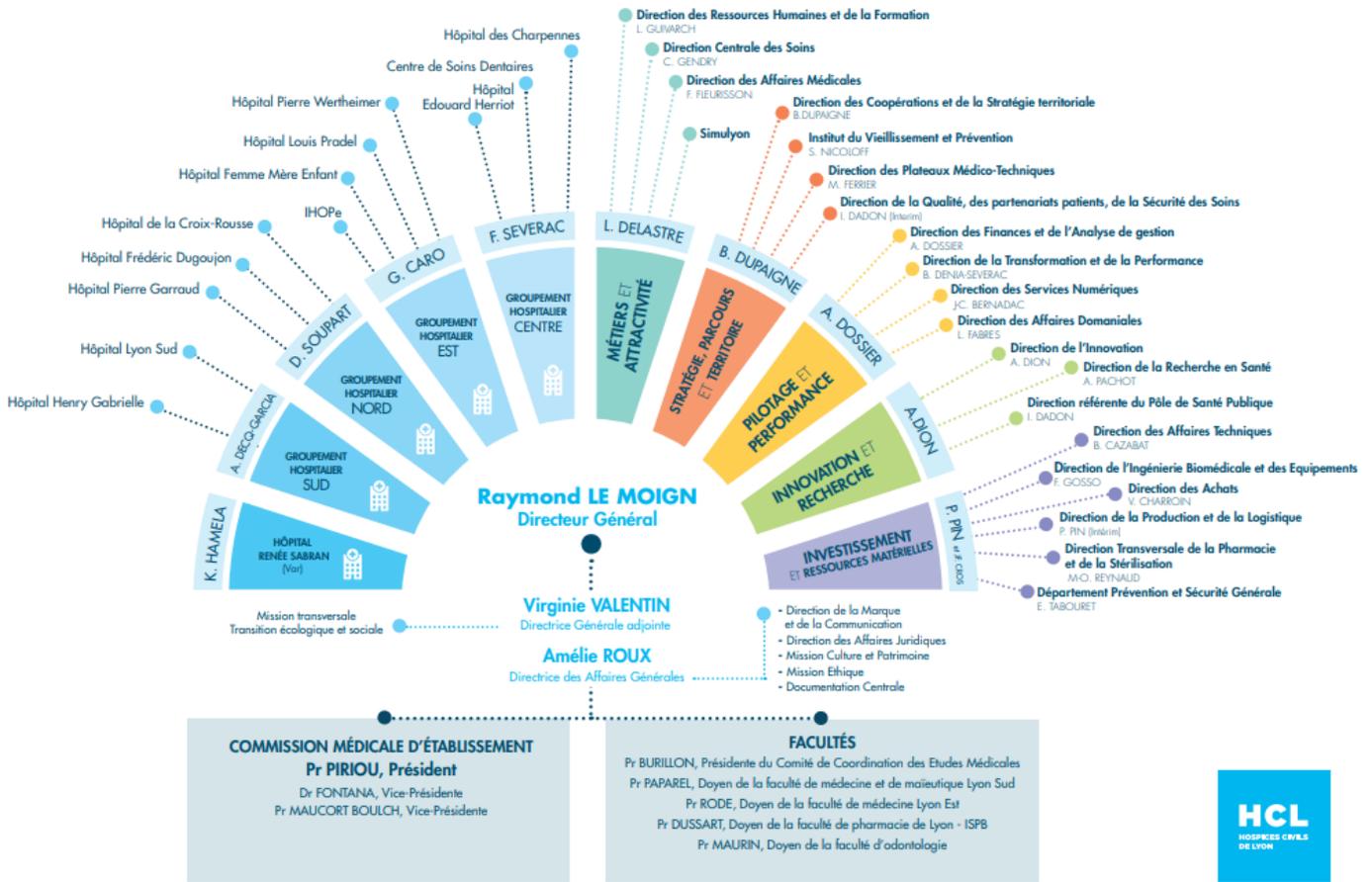
- Une implantation sur l'ensemble du territoire permettant un accès facilité aux soins.
- Des prises en charge innovantes et simplifiées pour toutes les pathologies courantes, le plus souvent en ambulatoire.
- Le traitement de pathologies rares ou graves, nécessitant un haut niveau d'expertise médicale et des équipements de pointe.

En outre, les Hospices Civils de Lyon animent de nombreux centres nationaux de référence sur des maladies et des cancers rares.



1.4 La gouvernance

ORGANIGRAMME DES HOSPICES CIVILS DE LYON



1.5 Activités de soins (2020)



1.6 Le projet « stratégie 2035 » des HCL

Les HCL sont engagés dès 2024 dans une démarche participative d'élaboration du nouveau projet d'établissement. En effet, face aux défis qui interrogent nos projets, nos métiers, nos responsabilités, c'est-à-dire notre ambition pour le CHU de demain, les HCL lancent l'élaboration de leur projet stratégique pour les 10 prochaines années.

C'est en croisant nos regards de médecins, de soignants, de chercheurs, de professionnels administratifs et techniques, d'enseignants, de managers, en mobilisant les expertises de chacun, en partageant nos enjeux avec les acteurs du territoire et toutes nos parties prenantes que nous saurons envisager les nouvelles routes que doivent emprunter les HCL : ce sera notre cap stratégique pour la décennie, ce sera notre boussole pour établir ce que nous serons en 2035.

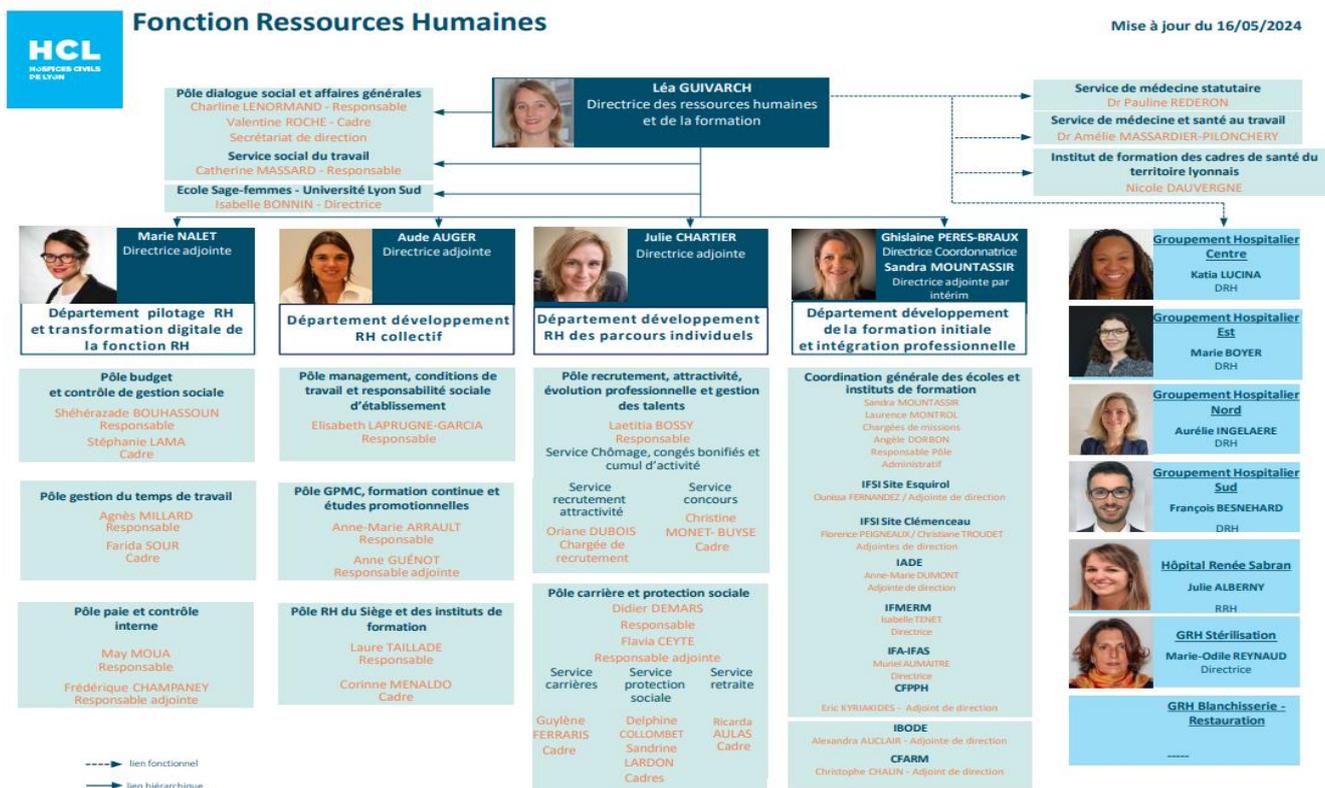
Le calendrier



1.7 La Direction des Ressources humaines et de la Formation (DRHF)

La Direction des ressources humaines et de la Formation des HCL est responsable de la gestion (**formation paramédicale initiale comprise**) de l'ensemble des questions relatives aux personnels non médicaux des HCL, soit environ 18 000 personnes. La "fonction ressources humaines" est organisée aux H.C.L. de façon déconcentrée et coordonnée. Elle est organisée en 4 départements sous la responsabilité d'un directeur adjoint et est en charge des domaines suivants :

- Département pilotage RH et transformation digitale de la fonction RH
- Département développement RH collectif
- Département développement RH des parcours individuels
- **Département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)**



2 Présentation du département de développement de la formation initiale et intégration professionnelle

Ce département est piloté par une directrice coordonnatrice générale des soins, membre de la direction (DRHF) et portant l'agrément pour les 10 sites de formation.

Le secteur de la formation est organisé par filières coordonnées par une fonction centrale : le département développement de la formation initiale, continue et intégration professionnelle. Cette organisation permet de déployer la politique institutionnelle au sein des 10 instituts de formation HCL, par la mise en œuvre d'un projet stratégique harmonisé et une politique qualité/ gestion des risques commune.

2.1 Le périmètre : 10 écoles et instituts de formation paramédicale tous certifiés

Les instituts de formation des HCL comptent parmi les instituts importants du territoire avec une capacité d'accueil globale de 1787 places à la rentrée 2024.

Ils accompagnent et forment les professionnels de santé de demain : 8 formations professionnelles sont représentées délivrant chaque année plus de 600 diplômes d'Etat d'exercice.

L'attractivité des instituts des HCL est forte, tout particulièrement sur les IFSI avec plus de 10000 inscrits via la plateforme Parcoursup.

L'IFMEM a également augmenté son taux d'attractivité grâce à la réforme des modalités d'admission.

Le CFPPH obtient cette année un taux de remplissage à 100% pour la rentrée 2024.

L'EIBODE obtient pour la première diplomation universitaire un taux de réussite au DE de 100%.

Le CFARM, nouvelle formation des HCL a ouvert ses portes le 6 septembre 2023, avec un agrément pour 46 places dont 10 à Clermont-Ferrand. Il obtient cette année un taux de réussite à la certification ARM de 100% pour les candidats en dispositions transitoires et de 96,55% pour les élèves en formation initiale.

Le suivi de l'enquête d'employabilité à la sortie de formation témoigne d'une employabilité à 6 et 9 mois proche du 100%.

Notre offre de formation diversifiée permet de répondre en partie aux enjeux du territoire et de s'adapter à l'évolution des besoins sanitaires.

En effet, les projets de formation sont conçus pour développer des compétences spécifiques aux besoins de santé de la population.

Ils favorisent par les méthodes pédagogiques proposées, l'émergence d'identités professionnelles résolument tournées vers la qualité et la sécurité des soins.

Ils développent le sens et l'analyse clinique ; la technicité, l'amélioration continue et la sécurité des pratiques de soins ainsi que l'interprofessionnalité.

En s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active, ils se donnent comme objectifs de susciter chez les futurs professionnels l'envie et le plaisir d'apprendre, d'entreprendre et d'exercer son métier avec une recherche constante de qualité.

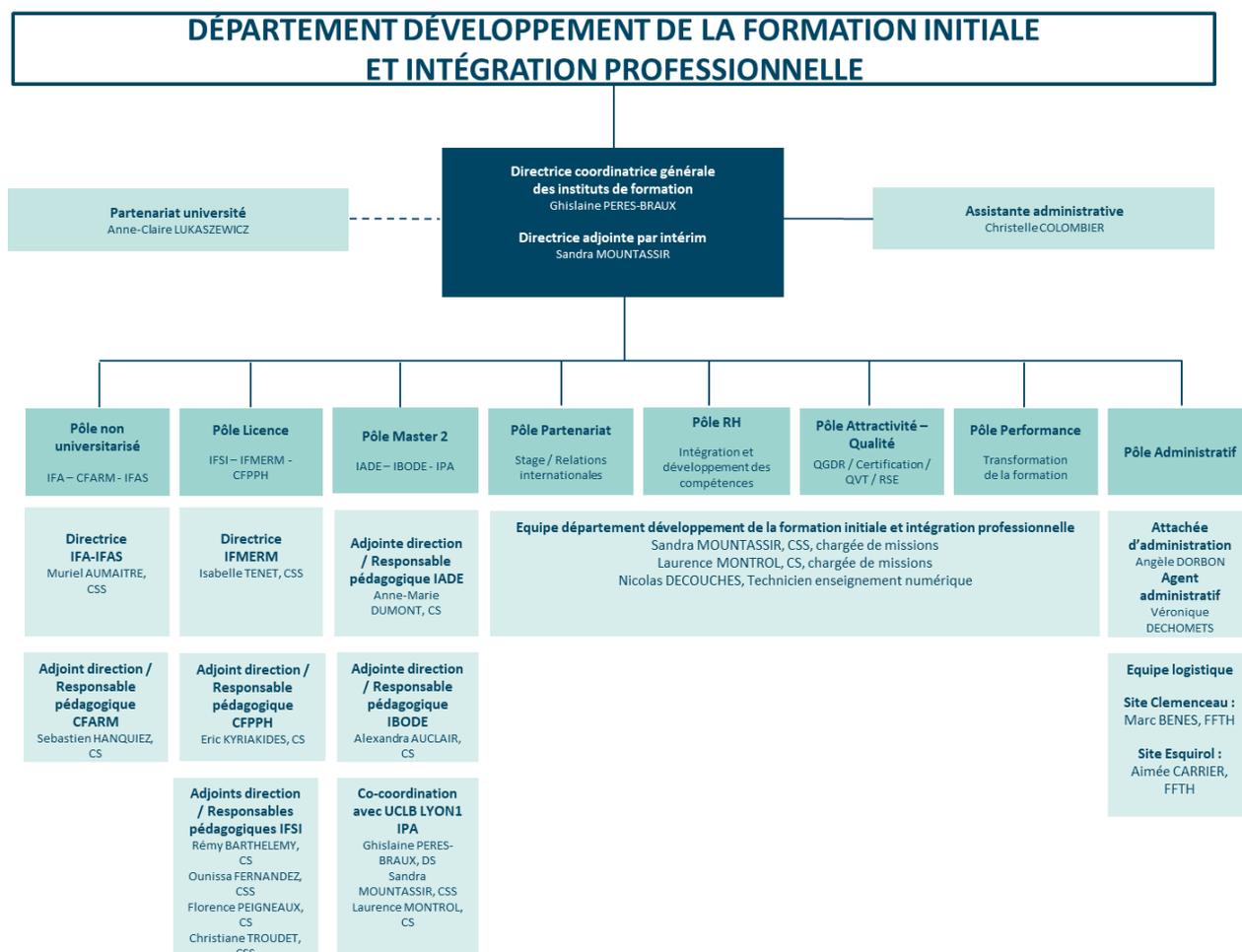
Ainsi, ils permettent dès la formation initiale d'inscrire les apprenants dans une démarche continue de veille sanitaire et de recherche paramédicale afin de développer leurs compétences et une posture professionnelle répondant aux attendus et aux contraintes du métier.

Enfin, ils préparent à l'exercice en équipe pluridisciplinaire et interdisciplinaire, en tous lieux d'exercice et selon des modalités adaptées aux besoins de santé.

Pour accompagner les étudiants dans le développement de ces savoirs professionnels, les équipes pédagogiques proposent un suivi personnalisé aux besoins des apprenants afin que ceux-ci se sentent guidés et soutenus tout au long de leur formation.

Par ailleurs, dans le cadre de nos missions institutionnelles, nous assurons également la formation continue des personnels HCL et accompagnons leurs évolutions professionnelles. Véritable ascenseur social, la carrière des professionnels HCL permet toutes les progressions grâce aux promotions professionnelles, à l'accompagnement aux concours et aux formations à la prise de responsabilité managériale par exemple.

2.2 L'organigramme



2.3 Les sites de formation

Grâce à leurs deux sites de formation, les formations professionnelles suivantes sont proposées :

- D'un institut de formation des Ambulanciers (IFA). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative, sur site Esquirol
- De deux instituts de formation aides-soignants (IFAS) sur deux sites distincts : Esquirol Lyon 3ème et Clemenceau au sein du groupement hospitalier Sud à St Genis Laval. 9 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives,
- D'un centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière (FPPH). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- De deux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) sur deux sites, même localisation que pour les IFAS. 65 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives,
- D'un institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale (IFMEM). 9 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Esquirol,
- D'une école d'infirmier de bloc opératoire (EIBODE). 7 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- D'une école d'infirmier anesthésiste (EIADE). 5 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- Un centre de formation des assistants de régulation médicale sur le site d'Esquirol : 3 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative.

2.4 Les ressources humaines

Plus de 124 professionnels internes constituent les équipes de direction, pédagogique, administrative et logistique des instituts de formation. A travers les compétences professionnelles et profils universitaires des formateurs, tous les secteurs de soins sont représentés pour répondre aux besoins de l'offre de santé. Les équipes pédagogiques sont complétées par des intervenants extérieurs universitaires (médecins, urgentistes, pharmaciens, psychologues, sociologues...) et des professionnels en exercice.

Le recrutement des professionnels internes et externes est réalisé sur la base d'un profil de poste et d'une fiche métier. Les cv, compétences et diplômes sont en adéquation avec les profils attendus.

En fonction de leurs responsabilités ou de leur domaine de formation à dispenser, les formateurs disposent des habilitations nécessaires leur permettant de réaliser l'activité pédagogique :

- Diplôme d'état de la spécialité,
- Diplôme cadre de santé,
- Habilitation FGSU (formation aux gestes d'urgence),
- DU ou Master class simulation en santé,
- DU numérique,
- DU de spécialité,
- Licences professionnelles ou académique,
- Master ingénierie pédagogique, formation de formateurs,
- Autres Master.

2.5 Les contacts administratifs

TOUS SITES	Contacts	Coordonnées	Mail
Documentation Centrale – Service & bibliothèque (1)	RIONDET Frédéric (responsable) BACHEROT Esther (référente pour les écoles)	04.72.11.29.77/31.29.77 04.72.11.29.65/31.29.65	frederic.riondet@chu-lyon.fr esther.bacherot@chu-lyon.fr
Site Esquirol	Contacts	Coordonnées	Mail
Coordination logistique	CARRIER Aimée	04.72.11.79.85/31.79.85	aimée.carrier@chu-lyon.fr
Accueil		04.72.11.79.79/31.79.79	
Secrétariat de Direction IFMEM	NAKACHE Delphine BILLARD Cécile	04.72.11.67.48/31.67.48 04.72.11.67.00/31.67.00	delphine.nakache@chu-lyon.fr cecile.billard@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFSI	RINGUIN –COUROUVY Elodie	04.72.11.79.02/31.79.02	elodie.ringuin-courouvy @chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction CFARM	CHENIOUR Wacilia	04.72.11.67.15/31.67.15	wacilia.cheniour@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFA	CHENIOUR Wacilia	04 72 11 67 15 /31.67.15	wacilia.cheniour@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFAS	LARDEAU Nathalie	04.72.11.79.40/31.79.40	nathalie.lardeau@chu-lyon.fr
S ^{ce} de Med. Santé au Travail	LUYA Isabelle	04.27.85.63.69	isabelle.luya@chu-lyon.fr
Site Clemenceau	Contacts	Coordonnées	Mail
Coordination logistique	BENES Marc	04.78.86.30.04/36.30.04	marc.benes@chu-lyon.fr
Accueil	BOURAHLA Khelifa	04.78.86.30.00/36.30.00	khelifa.bourahla@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IADE	LEBRAT Magaly	04.72.11.67.10/31.67.10	magaly.lebrat@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFSI	PASAYAN Cécile	04.78.86.30.02/36.30.02	cecile.pasayan@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFAS	DE FARIA Sandrine	04.78.86.29.62/36.29.62	sandrine.de-faria@chu-lyon.fr
Secretariat de Direction EIBO	BERTHET N. SOMBARDIER A.	04.78.86.30.41/36.30.41	eibo.secret@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction CFPPH	BONNEFOY Stéphanie	04.72.11.53.38/31.53.38	stephanie.bonnefoy@chu-lyon.fr
Documentation Centrale – bibliothèque Clemenceau (1)	GARCON Emmanuelle COULON Catherine	04.78.86.30.06/36.30.06	emmanuelle.garcon@chu-lyon.fr catherine.coulon@chu-lyon.fr
S ^{ce} de Med. Santé au Travail	MARCANDIER Anne-France	04.78.86.18.94/36.18.94	anne-france.marcandier@chu-lyon.fr

3 Projet stratégique et pédagogique des écoles et instituts

Par leur engagement affirmé, les HCL mesurent la responsabilité et l'importance de mettre en œuvre une formation d'excellence à l'attention des professionnels de demain, afin de répondre aux enjeux nationaux des besoins de santé définis dans la stratégie nationale 2023-2033¹. Il s'agit en effet d'apporter notre contribution aux objectifs à 5 ans des réformes à venir concernant la refonte du système de santé publique, notamment sur :

- L'amélioration de l'attractivité des métiers de la santé,
- La place de la spécialisation et de l'expertise,
- La territorialisation de l'offre de soins,
- L'évolution des métiers du soin avec l'élargissement des compétences et des missions de l'ensemble des professionnels de santé intégrant une approche éthique et sociale.

Cet engagement se traduit par la transformation de notre département de formation afin que celui-ci puisse anticiper et préparer les futurs professionnels à s'adapter aux changements de l'évolution du système de santé envisagé en prospective.

Une réorganisation managériale, pédagogique, administrative et financière interne nous permet de définir les axes prioritaires de notre projet stratégique en adéquation avec les objectifs institutionnels et nationaux.

Les objectifs prioritaires de notre projet stratégique et pédagogique reposent sur :

- Le décloisonnement des instituts de formation et des formations préparant à différents métiers pour partager les bonnes pratiques et harmoniser les savoirs pédagogiques, sécuriser les processus et optimiser les ressources,
- L'évolution des formations paramédicales en mobilisant des ressources pédagogiques de tous les sites de formation et en les enrichissant par des pratiques innovantes, collaboratives, transdisciplinaires telles que la simulation en santé, l'utilisation de la réalité virtuelle, la comodalité des enseignements, le développement formation comodal ou HyFlex (Hybride-Flexible) qui combine les enseignements/apprentissages en présentiel et en classe virtuelle de façon simultanée, synchrone, tout en garantissant la même qualité de l'enseignement aux apprenants en présentiel et en classe virtuelle,
- Le développement d'une culture du numérique et des compétences numériques des formateurs (formation à l'usage des outils numériques et pédagogie active),
- La promotion de la formation par la clinique en incitant l'ensemble des acteurs de la formation à s'engager dans la production et l'utilisation de données scientifiques ; en collaborant avec les professionnels de terrain pour construire des modes d'apprentissage concordant aux besoins des nouvelles générations,
- Le développement de la recherche clinique, pédagogique, managériale au sein de nos instituts afin d'accroître notre leadership auprès de nos partenaires institutionnels et universitaires,
- L'intégration de la démarche d'amélioration continue de la qualité des formations, en systématisant l'écoute « client » pour anticiper et répondre aux besoins des apprenants et des professionnels.

3.1.1 Coopération nationale, internationale et mobilité internationale des apprenants

La mobilité internationale des étudiants et professionnels des formations post baccalauréat des HCL s'inscrit dans la politique nationale, régionale, institutionnelle et recouvre des enjeux multiples : stratégiques, pédagogiques et professionnels.

Pour le département des formations des HCL, les objectifs généraux recherchés sont les suivants :

- Promouvoir la démarche Européenne prônée par les accords de Bologne, dans le cadre des programmes ERASMUS,
- Développer des partenariats s'intégrant dans les politiques nationales ou locales,
- Offrir aux étudiants des formations professionnelles en santé l'opportunité d'une mobilité, voire d'une césure à l'instar de tous les étudiants universitaires,
- Proposer aux étudiants une approche de la santé au niveau international dans un contexte de mondialisation accru,
- Déployer, grâce à la mobilité, un moyen au service du développement des compétences pour les étudiants comme pour les équipes pédagogiques,
- Valoriser les savoir faire et les compétences de la formation paramédicale Française à l'étranger,
- Contribuer au développement et au rayonnement des formations des HCL.

¹ Stratégie nationale de santé 2023-2033. Contribution du Haut Conseil de la santé publique. 28 mars 2023

Au sein des formations paramédicales, la mobilité internationale peut s'organiser de la façon suivante :

- Une mobilité étudiante : ENTRANTS/SORTANTS
- Stage pédagogique de découverte
- Stage ERASMUS
- Stage effectué dans le cadre d'accord de coopération / convention de partenariat
- Une mobilité des équipes pédagogiques et de direction
- Stage d'observation / découverte
- Missions d'enseignement (1 à 3 semaines)
- Délégations

Par nos partenariats et conventions internationales les écoles et instituts en santé des HCL, participent à la formation de professionnels de santé en Chine (Shanghai).

3.1.2 Démarche qualité et certification

La culture institutionnelle de la gestion de la qualité et des risques dans les écoles et instituts de formation des HCL, s'est progressivement développée au cours des années, alimentée notamment de l'expérience acquise des professionnels de santé du Centre Hospitalier Universitaire d'adossément. L'ambition étant pour chaque filière de formation de concourir efficacement à la satisfaction du public, des acteurs et partenaires de la formation.

Avec la mise en place en 2017 de la coordination du département des écoles et instituts de formation, puis en 2022 du département du développement de la formation initiale et intégration professionnelle des Hospices Civils de Lyon, l'intérêt d'inscrire la politique qualité dans une démarche commune d'amélioration de la qualité et de certification des dispositifs de formation s'est consolidée.

Le 15 Janvier 2022 l'ensemble des instituts de formation HCL a obtenu la certification QUALIOPi sans aucune non-conformité. L'audit de surveillance réalisé en octobre 2023 a confirmé le haut niveau de certification en nous décernant une nouvelle fois une certification sans non-conformité.

Les résultats obtenus confortent notre volonté de consolider notre démarche d'amélioration continue de l'ensemble de nos processus, en appliquant une politique qualité centrée sur :

- La satisfaction de ses apprenants par le développement d'un appareil de formation pertinent, sécurisé et adapté aux situations spécifiques, plaçant l'étudiant, l'élève et le stagiaire au cœur des réflexions,
- L'amélioration continue des performances des processus managériaux, pédagogiques, administratifs et logistiques pour répondre aux exigences de certification QUALIOPi et HCERES ainsi que celles liées aux évolutions des besoins en santé,
- L'ouverture sur le territoire, la coopération et la mobilité internationales, thématiques porteuses pour les publics en formation,
- La réduction des risques pour l'ensemble des clients et des professionnels des écoles et instituts,
- La réduction des dysfonctionnements organisationnels et la maîtrise des coûts pour soutenir les projets prioritaires,
- Le respect des droits des usagers, l'éthique et la bientraitance à réaffirmer dans les professions de santé comme dans les formations qui y préparent.

Nos axes prioritaires pour 2022-2025



3.1.3 Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap

Les Hospices civils de Lyon (HCL) établissement d'adossment des instituts de formation sont conventionnés avec le Fonds pour l'insertion des personnes en situation d'handicap (FIPHFP) depuis 2008.

Cette démarche portée par la direction des ressources humaines et de la formation (DRHF) et inscrite dans le projet social de l'établissement, affiche la volonté des HCL de décliner une politique en faveur des travailleurs en situation de handicap.

Les orientations sont le maintien dans l'emploi et le recrutement de personnes en situation d'handicap.

De ce fait, la politique inclusive des HCL est déployée au sein du département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle qui pilote l'ensemble des instituts de formation du CHU.

Aujourd'hui, notre contexte institutionnel (politique HCL en faveur du handicap) et réglementaire (certification QUALIOPI), nous incite à développer la détection et l'accompagnement du besoin des apprenants en situation de handicap afin de faire vivre notre politique inclusive dans nos pratiques professionnelles.

En effet, depuis 2019 accueillir et savoir accueillir les personnes en situation de handicap (PSH) représente un objectif incontournable pour les organismes de formation.

Pour l'atteindre et répondre à l'obligation légale, l'identification d'un référent handicap est un élément essentiel pour répondre en partie, aux exigences de la certification QUALIOPI.

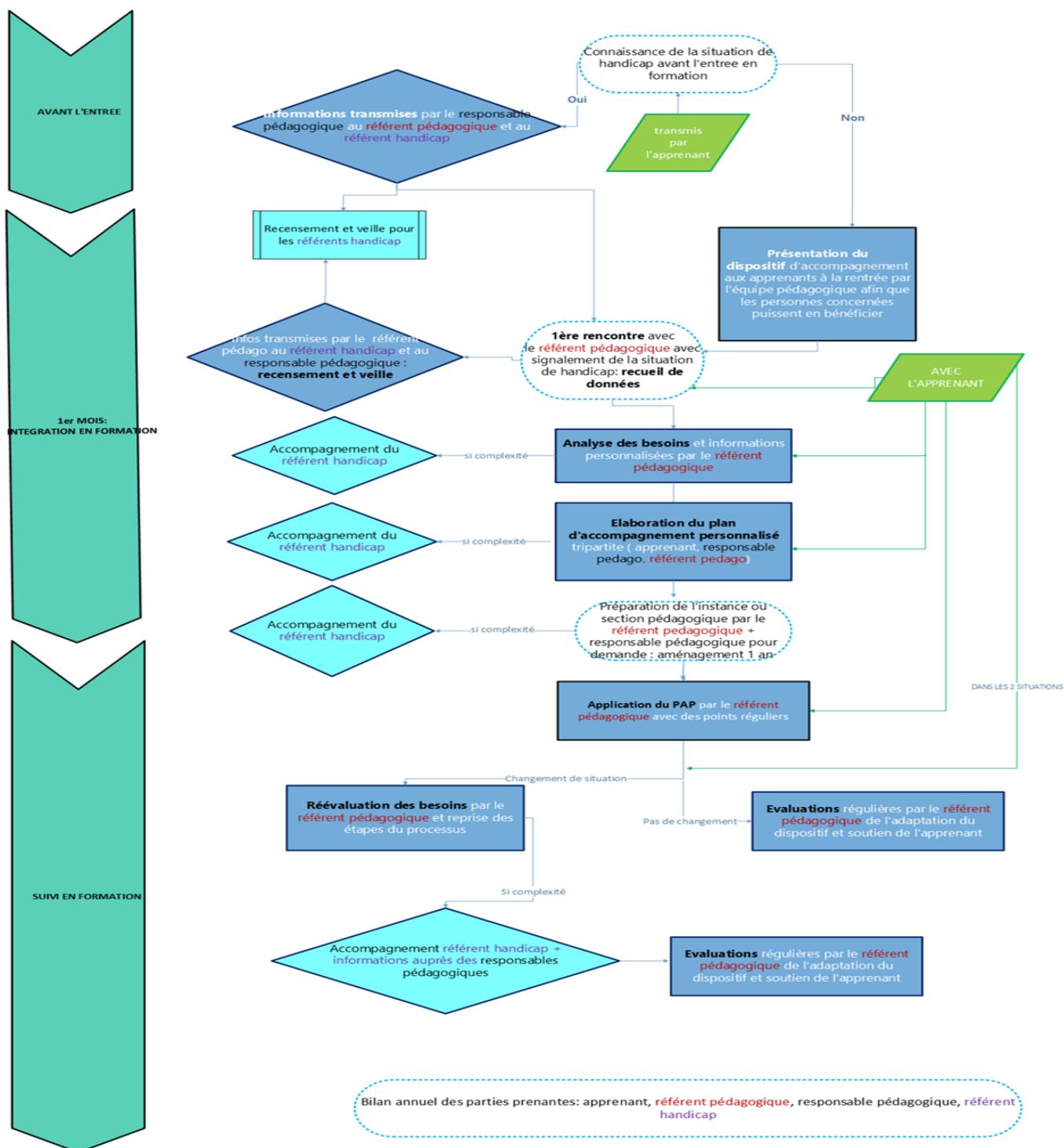
En 2021, notre premier cycle de certification (audit initial) nous a conduit à créer une mission de référent handicap spécifique aux instituts pouvant s'appuyer sur les ressources handicap internes HCL.

En 2023, nous avons poursuivi le développement des ressources internes par la mise en œuvre d'un processus interne d'accueil et d'accompagnement de l'apprenant en situation de handicap.

Aujourd'hui notre offre de formation à destination de ce public se traduit par :

- La mise aux normes accessibilité et handicap de l'ensemble de nos sites de formation,
- L'accès aux ressources et réseaux internes HCL : conventionnement avec le Fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap (FIPHFP) depuis 2008, le service de médecine et santé au travail, le bureau des conditions de travail, le service social du travail,
- La nomination de deux référents par site de formation missionnés pour orienter et accompagner les équipes pédagogiques dans l'accueil des apprenants en situation de handicap,
- La création d'un répertoire de ressources internes HCL et externe pour appuyer dans leur mission les formateurs référents de site,
- La mise en œuvre d'un dispositif auprès de l'étudiant/élève en situation de handicap. Celui-ci concerne l'accueil, l'analyse précoce des besoins afin que l'apprenant puisse s'inscrire dans un projet de réussite, l'accompagnement et le soutien de l'étudiant/élève en situation d'handicap notamment au travers d'aménagement de formation tels que : tiers temps, déploiement d'outils et de ressources numériques via les plateformes pour faciliter l'accessibilité des supports,
- La sensibilisation de l'ensemble de nos professionnels afin de prévenir les discriminations liées au handicap au sein des écoles et Instituts,
- Enfin, la rédaction d'une charte éthique pour afficher notre volonté et notre politique inclusive.

3.1.4 Processus d'accompagnement d'un apprenant en situation de handicap



3.1.5 Qualité de vie au travail et en formation

L'un des domaines d'action prioritaires de la stratégie nationale de santé 2018-2022 est "prendre soin de ceux qui soignent", dont l'un des 3 objectifs est "améliorer la qualité de vie et la sécurité au travail des professionnels de santé et médico-sociaux".

Ces orientations s'inscrivent dans la stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail (décembre 2016, complétée par un second volet consacré aux professionnels de santé exerçant en ambulatoire en mars 2017). La qualité de vie au travail (QVT) est également un enjeu de performance. Inscrite dans les orientations de la stratégie nationale de santé, le déploiement de la démarche relève également de l'organisation et du management.

Le projet de l'établissement support des écoles et institut de formation des HCL inclue un projet social et managérial décliné sur 2 thématiques principales :

- Promouvoir une posture managériale qui favorise l'adaptabilité et qui s'appuie sur la responsabilisation, la collaboration et la confiance
- Porter une attention renouvelée à nos publics internes.

Dès la formation initiale, la qualité de vie au travail se doit d'être intégrée dans les dispositifs de formation. Il s'agit en effet, d'acculturer nos apprenants à ce concept en y associant le suivi d'indicateurs tels que :

- La satisfaction en stage
- La satisfaction sur les contenus/modalités de formation en école et institut
- La satisfaction de l'accompagnement pédagogique par les formateurs
- La satisfaction des conditions administratives, matérielles et logistiques en formation
- La satisfaction à la prise de poste à l'issue de la formation

Grace à la politique QVT HCL et interne, les professionnels comme les apprenants bénéficient des dispositifs institutionnels HCL Coordination Générale des écoles et instituts en matière de qualité de vie au travail et en formation.

3.1.6 L'engagement des HCL pour lutter contre la précarité étudiante

Sensibles aux conditions de vie étudiante, les Hospices Civils de Lyon proposent un financement mensuel de 500€ appelé "Contrat d'allocation d'étude" aux étudiants infirmiers en 2^{ème} et 3^{ème} année, ainsi qu'aux étudiants aides-soignants. Cette mesure permet aux étudiants de bénéficier d'un complément de revenu pendant leurs études, avec la perspective d'un recrutement aux HCL à l'issue de leur formation, pour une durée minimale de deux ans.

3.1.7 Cellule locale d'événements indésirable (CLEI)

Une cellule locale d'événements indésirables (CLEI) a été créée en 2023 avec l'objectif principal d'améliorer la sécurité dans l'accompagnement de l'apprenant par le développement de la culture positive de l'erreur et l'exploitation du retour d'expérience.

Son activité est coordonnée par le responsable qualité. Un observatoire du bien-être des étudiants viendra compléter ce dispositif d'ici la fin de l'année 2024 avec pour objectif de traiter toutes les questions en lien avec les situations de risques psychosociaux.

Afin d'accroître la démocratie étudiante, des référents apprenants gestion des risques sont identifiés au sein de chaque promotion de chaque institut. Leur rôle est d'accompagner les étudiants de leur promotion à signaler les événements indésirables en suivant la procédure ad-hoc. Ils sont également invités leur de comités restreints de la CLEI pour participer à l'analyse approfondie d'événements en lien avec le parcours de formation.

3.1.8 Les violences sexuelles et sexistes (VSST)

Tout événement indésirable concernant les violences sexuelles et sexistes fait l'objet d'un process spécifique.

Depuis 2021, les HCL s'engagent dans la prévention des violences sexuelles et sexistes au travail. Une politique institutionnelle comprenant plusieurs dispositifs internes (accompagnement des victimes présumées, formation des professionnels, réseau interne d'écoute et d'orientation, etc...) sont accessibles pour l'ensemble des professionnels et des usagers des instituts de formation HCL.

Une démarche spécifique aux instituts de formation définit les étapes de prise en charge de victimes présumées.

En collaboration avec les psychologues des conditions de travail du siège, une formation in situ de sensibilisation et d'accompagnement des victimes présumées de VSST a été organisée pour l'ensemble des équipes de direction et pédagogiques.

Un second volet de formation devrait concerner les professionnels administratifs et logistiques.

LOGIGRAMME : CIRCUIT DE LA DECLARATION

Qui ?	Quoi ?	Comment ?
ETUDIANT	Confronté.e à une Violence Sexiste ou Sexuelle en situation de formation (VSST) Alerte son référent pédagogique	<i>Appel téléphonique/mail</i>
REFERENT PEDAGOGIQUE	Prend en compte la déclaration de l'étudiant	<i>Entretien en présentiel (1 heure au moins). Attitude neutre et bienveillante. Application des recommandations : cf formation +guide HCL VSST au travail</i>
REFERENT PEDAGOGIQUE	Rassure l'étudiant de son soutien	<i>Ecoute/communication</i>
REFERENT PEDAGOGIQUE	Informe l'étudiant de la transmission de la situation à la direction et coordonnateur de promotion	<i>Ecoute/communication/transmission</i>
REFERENT PEDAGOGIQUE	Accompagne l'étudiant dans la rédaction du signalement	<i>fiche EI</i>
REFERENT PEDAGOGIQUE	Orienté l'étudiant vers le Service de Santé Universitaire et son médecin généraliste	<i>Flyers/coordonnées SSU/dispositifs HCL: CEPIM-Groupe Concilyon-UCBL1</i>
DIRECTION	Traite l'évènement	<i>fiche EI et Rapports circonstanciés</i>
DIRECTION	Transmet le document à la coordination centrale des instituts (Cellule Locale Evènement Indésirable) avec les actions réalisées	<i>Mail</i>

3.1.9 Gestion des réclamations

Un dispositif de recensement via notre site internet et de gestion des réclamations² (déclaration actant le mécontentement d'un client envers un professionnel) a été créé. Toutes nos actions de formation professionnelle sont concernées.

Si une *partie prenante*³ manifeste d'une quelconque façon un mécontentement, de manière verbale (en face à face ou par téléphone) ou écrite, celle-ci est invitée à formaliser son mécontentement au moyen du formulaire disponible sur internet ou sur demande directe par mail faite à l'institut concerné. Les réclamations adressées font l'objet d'un traitement raisonnable et rapide.

Chaque réclamation est consignée et des mesures de traitement sont mises en place rapidement. Le *réclamant* est averti des modalités de traitement des réclamations, et reçoit une réponse appropriée dans les meilleurs délais.

La confidentialité des données à caractère personnel est respectée, et la globalité de la procédure de réclamations est conforme aux dispositions du RGPD⁴.

² Définition (Guide RNCQ Ministère du Travail – Indicateur 31)

³ Partie prenante : bénéficiaires directs ou indirects de la formation (apprenant, organisme financeur, entreprise)

⁴ RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

3.1.10 Centre de ressources multimédia et documentaire de site

Le Centre de Documentation Centrale des HCL travaille en réseau avec d'autres centres de documentation universitaires. Des documentalistes sont présentes sur les sites de Clémenceau et d'Esquirol.

Services proposés :

- Accueil et aide à la recherche documentaire
- Ordinateurs à disposition pour consulter internet et pour la recherche documentaire

(1) La Documentation Centrale est un service transversal des HCL avec

- un référent unique pour les écoles : Mme BACHEROT.
- un guichet unique d'information pour tous les sites : 04.72.11.29.99/ sa.documentationcentrale@chu-lyon.fr

Par ailleurs l'ensemble des informations utiles et des actualités sont disponibles sur intranet (rubrique RESSOURCES > DOCUMENTATION) ou sur internet : <https://documentation.chu-lyon.fr>

3.1.11 Les prestations offertes à la vie étudiante

En 2022, grâce au soutien régional et HCL, les sites de formation Clémenceau et Esquirol ont été rénovés. Les espaces extérieurs (abris à vélo notamment) et intérieurs (salles de cours, amphithéâtres) permettent aux apprenant de disposer d'une infrastructure favorisant les apprentissages et la vie quotidienne. Ainsi plusieurs espaces sont aménagés au sein de chaque site de formation.

- Les espaces dédiés pour les élèves/étudiants :
 - Mise à disposition d'un local gratuit, ordinateur pour le Bureau des étudiants
 - Salle de détente équipée, et cafétéria avec distributeur de boissons et encas
 - Mise à disposition d'une salle informatique
 - 1 espace « santé » avec 1 salle d'attente et 1 salle de repos, qui dispose d'un sac à dos d'urgence et d'un fauteuil roulant
- Des moyens mis à disposition en fonction des besoins, demandes, projets :
 - Prêt d'ordinateur portable pour les étudiants en précarité
 - Matériel, local pour mettre en œuvre les projets extra-scolaires
 - Don de tenues professionnelles : un trousseau de deux tenues par étudiant/ élève
 - Accessibilité au distributeur automatique de vêtements (DAV) à tous les élèves et étudiants réalisant un stage au sein des HCL
 - Dispositif de communication pour les projets extra-scolaires : diffusion de la communication à partir des secrétariats de direction
 - Soutien psychologique interne HCL spécifique aux étudiants/élèves
 - Prestations extérieures relative à la vie étudiante offerte par la Région, la Métropole de Lyon, associations.
 - Prestations des professionnels de santé des HCL offertes également aux étudiants/élèves : service de médecine de santé au travail, soutien psychologie, vaccination COVID et grippe
 - Mise à disposition gratuite des EPI (dons de masques tissus et à usage unique, SHA)
 - Possibilité de prendre son déjeuner au restaurant CROUS situé à proximité du site Esquirol ou au self de l'Hôpital Edouard Herriot ou du Groupement Hospitalier Lyon Sud.
 - Un photocopieur à cartes prépayés réservé aux étudiants/élèves
 - Un panneau d'affichage pour la diffusion des informations

4 Présentation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, site ESQUIROL

4.1 Le personnel

Madame Ghislaine PERES-BRAUX, Directrice des soins, responsable du département de la formation initiale et de l'intégration professionnelle - Directrice IFSI Esquirol

☎ Secrétariat: 04.72.11.79.02 (Bureau 140 -1^{er} étage)

Madame Ounissa FERNANDEZ, adjointe à la direction, responsable de la formation clinique

☎ 04.72.11.67.44 – Bureau 139 (1^{er} étage)

Monsieur BARTHELEMY Rémy, adjoint à la direction, responsable pédagogique

☎ 04.72.11.79.06 – Bureau 133 (1^{er} étage)

Madame RINGUIN COUROUVY Elodie, Secrétaire de Direction

elodie.ringuin-courouvy@chu-lyon.fr - ☎ : 04. 72.11.79.02 – Bureau 138 (1^{er} étage)

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Formateurs IDE			
Anne-Laure ANDRÉ	04.72.11.79.62	anne-laure.andre@chu-lyon.fr	Bureau 512
Valérie ARCHER	04.72.11.79.28	valerie.archer@chu-lyon.fr	Bureau 622
Jessica BESSON	04.72.11.79.45	jessica.besson@chu-lyon.fr	Bureau 610
Séverine BOUYEYRON	04.72.11.79.49	severine.bouveyron@chu-lyon.fr	Bureau 606A
Marjorie COMTET	04.72.11.79.22	marjorie.comtet@chu-lyon.fr	Bureau 609
Séverine DENNI	04.72.11.79.29	severine.denni@chu-lyon.fr	Bureau 621
Guillaume DUYCK	04.72.11.79.17	guillaume.duyck@chu-lyon.fr	Bureau 624
Caroline FRICHTHAVONG <i>(coordonnateur d'année promo 23-26)</i>	04.72.11.79.27	caroline.frichthavong@chu-lyon.fr	Bureau 607
Virginie GUIHANO	04.72.11.79.25	virginie.guihano@chu-lyon.fr	Bureau 520
Sylvie GUILLERMIC	04.72.11.79.30	sylvie.guillermic@chu-lyon.fr	Bureau 515
Annick LARDELLIER	04.72.11.79.32	annick.lardellier@chu-lyon.fr	Bureau 611
Delphine LEMAISTRE	04.72.11.79.16	delphine.le-maistre@chu-lyon.fr	Bureau 606B
Claire LASFARGUE <i>(coordonnateur d'année promo 22-25)</i>	04.72.11.79.23	claire.lasfargue@chu-lyon.fr	Bureau 517
Chrystelle LINOIS	04.72.11.79.15	chrystelle.linois@chu-lyon.fr	Bureau 618
Françoise MACQUERON	04.72.11.79.92	francoise.macqueron@chu-lyon.fr	Bureau 613
Nathalie MAGRO	04.72.11.79.14	nathalie.magro@chu-lyon.fr	Bureau 619
Aurélié MARIO	04.72.11.67.24	aurelie.mario@chu-lyon.fr	Bureau 612
Angéla MURACCIOLI	04.72.11.79.20	angela.muraccioli@chu-lyon.fr	Bureau 615
Sabine NARDY	04.72.11.79.13	sabine.nardy@chu-lyon.fr	Bureau 522
Luc OLTRA	04.72.11.79.12	luc.oltra@chu-lyon.fr	Bureau 605
Yves PAGANI	04.72.11.79.21	yves.pagani@chu-lyon.fr	Bureau 521
Sylvie PETIOT-ROY	04.72.11.79.26	sylvie.petiot-roy@chu-lyon.fr	Bureau 516
Sophie PITHIoud <i>(coordonnateur d'année promo 21-24)</i>	04.72.11.79.31	sophie.pithioud@chu-lyon.fr	Bureau 519
Sandrine RAMOUSSE <i>(coordonnateur d'année promo 24-27)</i>	04.72.11.79.46	sandrine.ramousse@chu-lyon.fr	Bureau 523
Magali ROUSSEAU-LACROIX	04.72.11.79.24	magali.rousseau-lacroix@chu-lyon.fr	Bureau 518
Nathalie SABY	04.72.11.67.42	nathalie.saby@chu-lyon.fr	Bureau 620
Zakia TAIEB	04.72.11.79.33	zakia.taieb01@chu-lyon.fr	Bureau 617
Grégory VIRGA	04.72.11.79.19	gregory.virga@chu-lyon.fr	Bureau 614

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Contact mail : hcl.secretariat-ifsu-esqui@chu-lyon.fr

Si besoin, et en fonction de votre demande, vous pouvez rencontrer la secrétaire pédagogique de votre promotion aux heures de permanence dédiées :

Secrétaires administratives			
Vanessa GARREAU	Missions transversales	04.72.11.79.04	vanessa.garreau@chu-lyon.fr
Iman BASRI	Promotion 2023 – 2026	04.72.11.79.82	iman.basri@chu-lyon.fr
Patricia GOMEZ	Promotion 2022 – 2025	04.72.11.79.03	patricia.gomez@chu-lyon.fr

4.2 Les locaux

Les autres instituts hébergés dans le bâtiment sont :

- L'Institut de Formation Aide-Soignante (I.F.A.S.) ;
- L'Institut de Formation des Ambulanciers (I.F.A.) ;
- L'Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (I.F.M.E.M.) ;
- Le Centre de Formation des Assistant(e)s de Régulation Médicale (C.F.A.R.M.).

4.3 Le fonctionnement

4.3.1 Le fonctionnement

L'ACCUEIL (RDC)

A l'entrée de l'institut, un agent assure l'accueil.

☎ : 04.72.11.79.79

Services proposés :

- Réservation des salles pour travailler : il vous sera demandé d'inscrire votre identité et la durée d'occupation en échange de la clé de la salle. Ce sont des locaux de travail dans lesquels il est interdit d'apporter boisson ou nourriture.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION (RDC)

Le Centre de Documentation Centrale des H.C.L. travaille en réseau avec d'autres centres de documentation universitaires.

☎ 04.72.11.29.99

Services proposés :

- Accueil et aide à la recherche documentaire
- Ordinateurs à votre disposition pour consulter internet et pour la recherche documentaire.

LA RÉGIE (8^{ème} étage)

Monsieur Jérôme MAZET

jerome.mazet@chu-lyon.fr – ☎ : 04.72.11.79.56

Services proposés :

- Règlement de votre formation,
- Le paiement est possible par chèque, carte bancaire. Pour tout renouvellement d'un badge perdu le coût est de 7,50 euros. Ces opérations nécessitent la présentation de la carte de scolarité.

Aucun paiement en espèces ne peut être effectué.

L'ÉQUIPE DE COORDINATION LOGISTIQUE

Technicien Hospitalier – ☎ : 04.72.11.79.59

La maintenance des locaux et équipements est assurée par une équipe logistique coordonnée par le technicien hospitalier.

A tout moment un exercice d'évacuation peut avoir lieu. Vous devez prendre connaissance et appliquer les consignes de sécurité et les plans d'évacuation. Les escaliers pour des raisons de sécurité doivent toujours être libres d'accès (cf. document joint)

Pour assurer la formation, des locaux et équipements sont mis à votre disposition (sous conditions).

Locaux disponibles :

- Amphithéâtres pour les cours magistraux
- Salles pour les travaux de laboratoire et les travaux dirigés
- Une salle informatique : 204 (2^{ème} étage)
- Un bureau équipé de 2 PC en 508.

Pour toutes réservations exceptionnelles de locaux (temps de convivialité, tutorat étudiant...), vous devez en faire la demande auprès de l'accueil.

- Des panneaux d'affichage attribués à chaque promotion au 1^{er} et 2^{ème} étage de l'aile Est, sur lesquels apparaissent les plannings et les informations administratives et/ou pédagogiques.

Equipements

- Matériel audio-visuel et informatique (17 postes)
- Matériel pour l'enseignement des travaux pratiques, des gestes d'urgence.

Photocopie :

Un photocopieur est disponible au Centre de documentation. Rez-de-chaussée de l'IFCS.

Il est équipé du dispositif SCAN-TO-MAIL. (Voire procédure affichée à la documentation centrale).

Pour le confort des étudiant(e)s, des locaux et équipements sont mis à disposition

- Un local associatif pour les étudiant(e)s
- Une cafétéria dotée de micro-ondes (6) et d'éviers et une salle avec distributeurs de boissons.

LE SERVICE DE MEDECINE DE SANTÉ AU TRAVAIL (SMST)

Le suivi médical est assuré par le Service de Médecine de Santé au Travail des Hospices Civils de Lyon.

Groupement Hospitalier Centre - Hôpital Edouard Herriot
5 Place d'Arsonval Bât 13, 3^{ème} étage 69437 LYON cedex 03

Madame Isabelle LUYA, infirmière

isabelle.luya@chu-lyon.fr - ☎ : Tél. 04 72 11 63 10 (mardi, mercredi et vendredi)

AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE HANDICAP

Les Écoles et Instituts de Formation Paramédicale des H.C.L. disposent d'un référent « handicap » dont la mission est de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans les dispositifs de formation ; pour l'IFSI, il s'agit de Mme ARCHER Valérie, cadre de santé formatrice.

Si vous êtes concerné(e) et avez besoin d'aménagement spécifique, vous devez vous adresser à votre référent pédagogique dans le cadre de votre suivi, qui fera remonter votre demande à la direction de l'IFSI Esquirol.

LA RESTAURATION

Vous pouvez déjeuner :

- Au restaurant du Crous (5mn à pied de l'I.F.S.I.) – 6 rue Volney 69008 LYON – horaires de 11h30 à 14h00
- Sur place dans la cafétéria équipée de fours à micro-ondes
- Au self d'un des groupements des H.C.L., à condition d'être en stage pendant la période.

LES TENUES PROFESSIONNELLES

Avant votre entrée en formation, vous devez être en possession de **deux tenues professionnelles**. Celles-ci seront nécessaires pour les stages effectués **hors Hospices Civils de Lyon** et pour les **Travaux Pratiques**.

Ces fournisseurs restent à votre disposition si nécessaire.

Pour les stages au sein des H.C.L., l'étudiant(e) bénéficiera de tenues disponibles dans les Distributeurs Automatiques de Vêtements de chaque Groupement Hospitalier.

LES OBJETS PERSONNELS

L'institut n'est pas responsable des objets de valeur ou argent laissés dans les locaux.

Il existe un local à bagage au 2^{ème} étage (Aile Nord).

4.4 Les horaires

LE PLANNING ETUDIANT A l'IFSI:

L'amplitude maximale des cours est de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h30.

L'ACCUEIL :

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h.

LES SECRETARIATS :

Horaires des secrétariats :

Horaires des secrétariats : Permanence de 8h00 à 16h50. Merci de vous reporter au planning affiché sur la porte de chaque secrétaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- Lundi de 11h à 17h30
- Mardi de 10h30 à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 15h30

LA REGIE :

Mardi et jeudi de 8h15-13h15

4.5 Le projet pédagogique

Objet et champ d'application

Le projet stratégique et pédagogique des instituts de formation paramédicale et écoles des Hospices Civils de Lyon (HCL) définit la politique générale de formation des HCL pour 3 ans. Cette feuille de route rythme le quotidien des équipes pédagogiques et administratives qui portent, incarnent et promeuvent chaque jour l'engagement et les valeurs des Hospices Civils de Lyon. Le pilotage managérial des orientations stratégiques a pour ambition de s'appuyer sur les leviers suivants :

- Agilité /capacité d'innovation et d'anticipation ;
- Transversalité et homogénéité institutionnelle ;
- Interface fine entre pilotage central (DRHF/Coordination Générale) et pilotage local (Directions des écoles et instituts) des actions ;
- Confiance et responsabilité des acteurs.

Descriptif de l'action (contexte)

Le projet pédagogique est élaboré à partir du projet institutionnel des instituts de formation et écoles des H.C.L., lui-même issu du projet d'établissement.

Il détermine les orientations pédagogiques et professionnelles de l'Institut. Il sert de contrat entre les acteurs (équipe pédagogique/étudiants/professionnels). Il constitue un outil de communication interne et externe et permet d'identifier la singularité de l'Institut de Formation.

Il est évolutif au regard des modifications de la législation, des modalités d'enseignement, des projets, des innovations et des nouveaux besoins d'apprentissage de étudiants. Il est le reflet du travail de l'équipe pédagogique et s'inscrit dans la continuité du projet de l'année précédente. Pour l'année 2024-2025, le projet pédagogique tiendra compte des orientations pédagogiques fixées.

Objectifs

- **Principal :**
 - Former des infirmiers, autonomes, responsables, réflexifs, capables d'assurer des prises en charge de qualité et en toute sécurité
 - Adapter le dispositif de formation à l'environnement

- **Secondaires :**
 - Viser la professionnalisation du parcours de l'étudiant à travers l'acquisition de connaissances, savoir-faire, l'exploitation des situations de soins rencontrées dans les différentes disciplines et le développement des comportements professionnels.
 - Rendre autonome et responsable le futur professionnel en s'appuyant sur les méthodes pédagogiques réflexives, sur l'acquisition de connaissances réglementaires, de savoirs conceptuels et méthodologiques et sur le code de déontologie.
- Intégrer une relation soignante basée sur des capacités de communication, d'écoute, d'aide, de gestion des émotions et sur une éthique professionnelle

Résultats attendus

A court terme : un dispositif de formation hybride répondant aux nouveaux besoins d'apprentissage des étudiants et aux évolutions des besoins de santé

des valeurs professionnelles partagées et respectées dans le cadre des prises en soins

A moyen terme : une posture réflexive et éthique pour tous les étudiants en soins infirmiers

A long terme : des professionnels cliniciens compétents pour répondre aux besoins de santé de la population dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle.

Indicateurs :

Taux de réussite aux évaluations semestrielles écrites/ taux de validation des stages/taux de réussite au DEI

Enquête de satisfaction et d'employabilité

4.6 Eléments organisationnels

La gouvernance des instituts est organisée à travers quatre instances :

- ICOGI : Instance compétente pour les orientations de l'institut
- Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants
- Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- Section relative à la vie étudiante

Des représentants des étudiants siègent dans ces instances.

5 Définitions et abréviations

DRHF : Direction des Ressources Humaines et de la Formation

HCL : Hospices Civils de Lyon

CHU : Centre Hospitalo-Universitaire

GCS : Groupement de coopération sanitaire

IFCSTL : Institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais

IFA : Institut de formation des ambulanciers

IFMEM : Institut de formation des manipulateurs-trices en électroradiologie médicale

IFAS : Institut de formation des aides-soignant.e.s

IFSI : Institut de formation en soins Infirmiers

FPPH : Formation des préparateurs-trices en pharmacie hospitalière

EIBODE : Ecole d'infirmière de bloc opératoire diplômé.e d'état

EIADE : Ecole d'infirmière anesthésistes diplômé.e d'état

QVT : Qualité de vie au travail

GED : Gestion électronique documentaire

CLEI : Comité local événements indésirables

6 Documents de références

Référentiel de certification QUALIOPi V7 du 29 mars 2021

7 Documents Associés

Projet d'établissement HCL « stratégie 2035 »

Projet stratégique et pédagogique des écoles et instituts de formation paramédicale HCL

Manuel et politique qualité des écoles et instituts de formation paramédicale HCL V13

Auteurs : Sandra MOUNTASSIR

Validation : Ghislaine PERES-BRAUX

Contacts : Christelle COLOMBIER , assistante de direction

Date de 1^{ère} version :28/11/2021

Mots clés : Livret, accueil, apprenant